



Législation espagnole

Par charlie

Bonsoir,

J'envisage de louer quelques semaines en été un appartement situé aux Baléares (Espagne). Je ne pense pas que la législation soit la même qu'en France, notamment au niveau de la taxe de séjour, de la déclaration en mairie, etc. Pouvez-vous me renseigner sur ce sujet ?

Par ailleurs, quelles sont les formalités à effectuer en France ?

Merci d'avance.

I. A.